

Communiqué de presse

Formation en mobilité : signature d'un accord national de partenariat entre le Ministère des Outre-mer et Opcalia

Ericka BAREIGTS, ministre des Outre-mer, et Marie RUSSO, présidente d'Opcalia, ont signé aujourd'hui l'accord national de partenariat portant sur la formation en mobilité avec garantie d'emploi au retour.

Cet accord répond à un réel besoin des Ultramarins. Souvent amenés à quitter leurs territoires pour se former, ces derniers sont sans certitude de pouvoir trouver un emploi en correspondance à leur retour, ce qui se révèle être facteur d'abandon en cours de formation ou de non retour dans leur territoire d'origine. Il répond également aux difficultés éprouvées par les entreprises ultramarines étant à la recherche de certaines compétences faisant parfois défaut dans le territoire mais nécessaires pour leur développement.

L'expérimentation introduite par la loi « Egalité réelle Outre-mer », adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale puis le Sénat, est mise en œuvre à travers cette initiative, combine une formation en mobilité d'une durée de 3 à 4 mois hors du territoire et un emploi dans une entreprise ultramarine au retour, en contrat de professionnalisation. La mise en place d'une formation et d'un emploi dans un même dispositif, de façon intégrée, constitue une innovation permettant de sécuriser le parcours et l'insertion professionnelle durable.

Par la signature de cet accord, Opcalia s'engage à faire bénéficier 200 Ultramarins de parcours formation-emploi adaptés aux Outre-mer. Les domaines concernés par cette expérimentation seront ciblés selon les besoins de chaque territoire. Ils pourraient concerner par exemple des fonctions transverses comme le digital ou spécifiques comme mécanicien de poids lourds ou les métiers de bouche.

Le Ministère des Outre-mer et Opcalia unissent leurs forces au service de l'emploi ultramarin. Ces jeunes formés nourriront l'activité économique et la vitalité démographique des Outre-mer, contribuant ainsi à leur émancipation économique et sociale.

Contact :

- Ministère des Outre-mer : mompresse@outre-mer.gouv.fr - 01 53 69 26 74
- Opcalia : jpa@amary.com - 01 43 61 23 38 / 06 07 30 73 79